

Consultation et accusé de réception de l'avis provisoire du conseil de classe
A compter du samedi 27 mars à 8h00 jusqu'au lundi 5 avril à midi

1 Intentions provisoires 2 Choix définitifs 3 Décision

Deuxième trimestre ou premier semestre : AVIS PROVISOIRE(S) D'ORIENTATION.

Vous devez en accuser réception en cochant la case prévue à cet effet puis en validant.

Le conseil de classe répond au(x) demande(s) des représentants légaux :

Cet avis ne constitue en aucun cas une décision d'orientation. Il doit vous permettre de poursuivre la réflexion sur le projet de formation de votre enfant avant de formuler des choix définitifs au 3^e trimestre / 2^d semestre.

Intention 1 : 1re générale Enseignements de spécialité choisis : SC. ÉCONO. & SOCIALES / MATHÉMATIQUES / ARTS PLASTIQUES / ANGLAIS MODERNE / ESPAGNOL / BRIN / SCIENCES INGÉNIEUR (hors établissement)	Avis réservé	Avis provisoires du conseil de classe
Intention 2 : 1re STI2D	Avis favorable	
Intention 3 : 1re STL	Avis favorable	

Motivations du conseil de classe concernant le ou les avis défavorables ou réservés et recommandations :

Les compétences restent à consolider dans certaines disciplines pour obtenir le passage en 1re générale.

Les familles peuvent consulter l'avis provisoire pour chaque intention, les recommandations et les motivations du conseil de classe

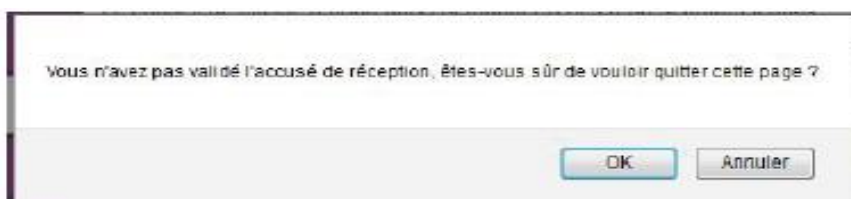
Motivation du CC

J'ai bien pris connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe.
 Si je souhaite discuter de cet avis provisoire, je prends contact avec le professeur principal ou le chef d'établissement.

VALIDER

Le représentant ayant saisi les intentions doit accuser réception de l'avis du conseil de classe en cochant la case puis en validant

Si vous quittez la page sans accuser réception, une fenêtre pop-up s'ouvre :



Le message suivant s'affiche lorsque vous avez accusé réception de l'avis provisoire du CC.

